représenter de petits bourdonnets. Il suffit que la mèche, ainsi arrêtée à ses extrémités, ait deux pouces de jeu à chacune des ouvertures du séton ; mais il y aurait des inconvéniens à ce qu'elle en eût moins.

Quand on met deux sétons au poitrail, on les place sur le milieu et dans la direction des deux saillies que forment de chaque côté de la ligne médiane les deux muscles *petits pectoraux* (BB *fig.* 167); ainsi, quand ils sont appliqués, ils ne sont point parallèles l'un à l'autre; la distance qui les sépare de la partie antérieure et supérieure du poitrail va en diminuant jusqu'à leur sortie à l'inter-ars. Ce rapprochement de la ligne médiane dans cette dernière région était nécessaire, car le séton qui sortirait dans les plis que forme la peau de l'ars près du membre, gênerait considérablement la marche de l'animal, quand l'engorgement qu'il doit produire viendrait à se déclarer. Du reste, les règles à suivre dans l'application de deux sétons sont les mêmes que pour un seul.

B *Séton à la fesse.*—Pour placer un séton à la fesse, on se sert des mêmes instruments que pour celui qu'on passe au poitrail; mais l'application en étant toujours beaucoup plus douloureuse pour l'animal, il est nécessaire que celui-ci soit assujetti d'une manière plus rigoureuse. Si on passe le séton à la fesse droite (A *fig.* 185), on lève et porte en avant avec la plate-longe le membre postérieur gauche; et *vice versâ* si l'opération est faite sur la fesse gauche (B *fig.* 185). Dans les deux cas, la tête est attachée ou portée le plus haut possible, et un tord-nez doit être mis en usage. L'opérateur, placé en dehors et un peu en arrière du membre non levé, fait, s'il le peut, un pli longitudinal à la peau, à quelques lignes au-dessous de la pointe de la fesse, et un peu en dedans ; je dis s'il le peut, car, à cette région, la peau est souvent si adhérente et si tendue, qu'il n'est pas toujours possible de la pincer. S'il ne le peut, il fait l'incision en appuyant sur la peau avec la pointe du bistouri droit. Si c'est sur la fesse droite qu'il opère, il prend l'aiguille à séton de la main droite, écarte avec la main gauche la lèvre inférieure de l'incision, engage dans l'ouverture que lui présente celle-ci, la pointe de l'aiguille tournée en bas, dirige l'instrument avec précaution de haut en bas, et un peu de dehors en dedans, dans la direction du plan de la fesse, écarte la peau le plus qu'il peut avec les doigts de la main gauche, au fur et à mesure que l'aiguille descend ; prend d'autant plus de précaution pour ne pas blesser la peau ou les muscles sous-jacens, qu'à cette région le tissu cellulaire qui les unit est assez serré; et quand l'aiguille a pénétré d'une longueur suffisante (à peu près un pied), il la fait basculer légèrement, de manière à en écarter la pointe des muscles, et à la rapprocher de la peau; appuie, avec ses ciseaux, immédiatement au-dessous de l'endroit où la peau est repoussée en dehors par l'aiguille, enfonce celle-ci par un mouvement brusque, et la fait sortir en bas de la fesse, et un peu en dedans. Il passe alors la mèche dans l'œil de la pointe, retire l'aiguille par en haut, et fixe et arrête les bouts du ruban comme il a été indiqué pour le séton au poitrail. L'opération se fait de la même manière sur la fesse gauche, avec cette différence pourtant que c'est le membre postérieur droit qu'on lève avec la plate-longe, et que c'est de la main gauche qu'on tient et fait agir l'aiguille.

Il arrive souvent que, pendant qu'on passe un séton à la fesse, l'animal, en se défendant, se livre à des mouvemens plus ou moins violens. Pendant ces mouvemens, l'opérateur doit toujours retirer l'aiguille du trajet qu'elle a déjà parcouru, et ne l'y réintroduire, pour continuer l'opération, que lorsque l'animal a cessé de s'agiter : autrement on courrait risque, pendant ces mouvemens, de blesser plus ou moins gravement la peau et les tissus entre lesquels l'aiguille se trouve engagée.

Dans certains cas, on place aussi des sétons à mèches *sur les parties latérales de l'encolure* (F G *fig.* 178); *sur les joues* (E *fig.* 178); *et à la pointe de l'épaule* (C *fig.* 467).

Soins qu'exigent les sétons. — Dans les cas ordinaires, il ne coule que très-peu de sang après que le séton est placé. Vers la fin du premier jour, on voit commencer l'engorgement sur son trajet. Le lendemain, cet engorgement est un peu plus considérable ; et, si on presse sur le séton, on fait sortir par les ouvertures un liquide roussâtre. Enfin le troisième jour, la suppuration est généralement établie : ce n'est qu'alors qu'on doit commencer à panser le séton. Ce pansement est très-simple; il consiste seulement à presser matin et soir avec la main sur le trajet de la mèche, pour faire sortir le pus qui s'y accumule quelquefois. Si le pus, en coulant sur la peau (comme cela se remarque au-dessous du séton à la fesse), s'est concrété à sa surface, on l'enlève en lavant la partie avec de l'eau tiède.

On laisse rarement un séton en place plus de trois semaines à un mois. Au bout de ce temps, on l'enlève définitivement si la maladie pour laquelle il a été placée est guérie. Sinon, ou bien on met une nouvelle mèche dans le trajet de celle que le pus a macérée et qu'on retire, ou bien on place un autre séton sur un point voisin de la même région ou sur une région voisine.

§ II. — Du séton dans l'espèce bovine.

A moins d'indication particulière, c'est au poitrail qu'on passe presque toujours les sétons sur les animaux de cette espèce. La laxité de la peau, en quelque sorte flottante dans cette région où elle constitue le *fanon*, y rend cette opération très-facile et très-prompte. On fait former à la peau du poitrail un large pli transversal, et on traverse la base de ce pli d'un seul coup avec l'aiguille à séton, dans l'œil de laquelle on engage ensuite la mèche pour la fixer comme je l'ai dit précédemment. On lâche alors le pli qui s'efface, et les deux ouvertures faites à la peau qui formait la base du pli, se trouvent à une distance d'autant plus grande l'une de l'autre que le pli était plus large. Comme, dans le bœuf, le séton simple n'est pas ordinairement assez irritant pour tuméfier et faire suppurer les parties où on l'applique, dans beaucoup de pays, on fixe un trochique à la mèche du séton; ou bien on place d'abord un trochique, et le lendemain, ou surlendemain, on traverse avec un séton à mèche l'engorgement qu'il a produit. Il ar-